

**Association régionale pour la diffusion et la promotion de l'architecture – ARDEPA**  
**Diffusion et pédagogie de l'architecture en Pays de la Loire**

**Assemblée générale 2026 de l'ARDEPA suivie de la conférence de Simon TEYSSOU**  
**« La fabrique des possibles »**

<https://www.lardepa.com/Assemblee-generale-2026>

Pascal VALLIER, représentait l'AMOPA 44 à l'assemblée générale de l'ARDEPA le 5 mars 2026 à l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes (ensa Nantes).



*Assemblée générale*



*Assemblée générale*

Cette assemblée générale était suivie d'une conférence de Simon TEYSSOU sur le thème de « La fabrique des possibles ».

Le conférencier est architecte et urbaniste, maître de conférences en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine. Il a dirigé l'école d'architecture de Clermont-Ferrand et a reçu en 2023 le grand prix de l'Urbanisme, remis chaque année par le ministère chargé de l'urbanisme, pour ses réalisations.

Il est à la tête d'une agence située à Rouget, petit village dans le Cantal. L'agence compte deux succursales de moins de cinq personnes.

Le choix de construire dans la ruralité est assumé. La conférence visait à montrer comment réhabiliter, adapter, transformer des ouvrages existants ou en construire des nouveaux à partir de la culture d'un territoire et d'un savoir-faire vernaculaire.

Pour cela, l'architecte interroge l'histoire du territoire, de ses habitants, de son contexte et rapproche cette culture territoriale d'autres beaucoup plus lointaines afin de construire les ouvrages du futur. Ceux-ci tenant compte des contraintes présentes et à venir : changement climatique, vieillissement de la population, mobilités...

Un exemple donné : un ouvrage est réalisé à partir d'une bâtisse ancienne. L'architecte a repéré des points communs entre les ouvrages de son territoire et d'autres observés en Chine rurale. Son ouvrage est inspiré de ces deux cultures.

L'architecte tient compte des dispositions constructives et des matériaux locaux pour concevoir ses ouvrages. Il les pense à partir de l'acte de faire : comme un particulier, un artisan, un ingénieur. Le dialogue qu'il instaure avec les élus est fondé sur le réel, sur les problématiques de terrain. Il conçoit ses ouvrages à partir des pratiques constructives. En ce sens, c'est un architecte pragmatique.